

Notes de Folklore : recueillies à Gryon (Vaud)

Autor(en): **Roux, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **21 (1917-1918)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

uf de Chnüä, weni grad jetzt d'Stude ufhaue.“ Getrost ging die Tochter nach Hause. Trotz des gegebenen Versprechens, verehlichte sich Andreas Beeler im Juni 1749 mit Magdalena Ulrich. Aber was geschah! Bald wurden die Hochzeitsfreunden getrübt durch eine Krankheit, welche Beeler befiel und ihm seine Glieder lähmte. Die ganze übrige Zeit seines Lebens konnte er sich nur mehr auf den Knien fortbewegen. So erzählte mir Regina Stöbel, geborene Beeler, seine Grosstochter.

Unglückstage.

Am 1. August sei der Teufel aus dem Himmel verstossen worden.¹⁾ Dieser Tag bringe daher jedem Unternehmen Unglück. So glaubte man vor 300 Jahren.

Am 1. April sei Judas geboren worden,¹⁾ daher sei dieser Tag ebenfalls Unglück bringend.

Miszellen. — Mélanges.

Notes de Folklore

Recueillies à Gryon (Vaud).

Jeux de Noël.

Pendant un séjour de vacances à Gryon (Vaud), j'ai pu noter, grâce aux renseignements que m'a donnés Mlle Louise Saussaz, aux Pars sur Gryon, quelques-uns de ces «jeux de Noël» qui se pratiquaient autrefois — et se pratiquent encore parfois aujourd'hui — pour connaître l'avenir matrimonial. Ces «jeux», qui, de fait, ne méritent pas ce nom, ont tous ceci de commun, c'est qu'ils doivent être exécutés dans la *nuît de Noël*. Dans bien des cas, le rite exige que celui qui l'accomplit soit *ad nudum* et c'est souvent *en rêve* que la personne reçoit la réponse. Voici quelques-uns de ces «jeux».

1. *Les 9 fontaines.* Dans la nuit de Noël, à minuit, le jeune homme (ou la jeune fille) s'en va, nu, dans le village et boit successivement à 9 fontaines, il lui est interdit de revenir sur ses pas, de marcher sur ses traces et de regarder en arrière. Dans la 9^e fontaine, il (ou elle) apercevra l'image du bon ami (bonne amie)²⁾.

2. *Parler à la lune.* La personne, complètement nue, sort à minuit, dans la nuit de Noël et, s'arrêtant à l'angle de la maison, adresse en ces mots la parole à la lune:

¹⁾ s. WUTTKE, *Volksabergl.* § 100. — ²⁾ cf. *FOLK-LORE SUISSE* 3, 88; 6, 98; MANZ, *Volksbrauch des Sarganserlandes*, Bâle 1916, p. 139.

Lune, ô belle lune, dis-moi dans mon dormant
 Quel amant j'aurai dans mon vivant.
 S'il a des chevaux, qu'il les amène;
 S'il n'en a point, qu'il vienne quand même.

En rêve, la personne apercevra celui ou celle qu'elle épousera.¹⁾ (D'après un renseignement recueilli à Bâle, d'une dame française, la même formule s'emploie aux environs de Rouen.)

3. *Les habits retournés et pliés.* A minuit, la personne se met au lit, en costume d'Adam . . . ou d'Eve, après avoir soigneusement plié sur une chaise et retourné à l'envers tous ses habits à mesure qu'elle les enlève.²⁾ Les jeunes filles doivent enfin dénouer leurs cheveux, défaire leurs tresses et enlever les épingles. C'est dans le rêve qui suit que la personne aimée apparaîtra.

Exemples cités. A. Deux jeunes filles ont fait le jeu No. 3. L'une d'elles en s'éveillant, dit à son amie: Est-ce que je n'ai pas rêvé de ce crapaud de Jules X!! Ce jeune homme n'avait alors que 17 ans et était plus jeune que la demoiselle en question. Plus tard elle a épousé celui qu'elle avait aperçu dans son rêve.

B. Une jeune fille a fait le jeu No. 3. Elle rêve pendant la nuit d'un dragon ayant un cheval noir. Or, elle ne connaissait aucun jeune homme remplissant ces conditions. Pendant une saison, elle s'engage comme femme de chambre dans un hôtel voisin de Gryon et c'est là qu'elle fait la connaissance d'un jeune homme qui veut l'épouser. Et il se trouve précisément qu'il est dragon et qu'il a un cheval noir!

4. *La chambre qu'on balaie.* Après avoir dressé le couvert sur la table à minuit, la jeune fille balaie sa chambre, toujours du même côté et sans se retourner, de façon à terminer son travail vers la porte. Au moment où elle a fini, elle se retourne brusquement et aperçoit, dans le cadre de la porte, l'image de son futur époux.³⁾

Exemple cité. Une jeune fille a expérimenté ce No. 4, dans un chalet près de Gryon. Quand elle eut terminé son balayage, elle aperçut, dans le cadre de la porte, un gendarme, mais si distinctement qu'elle en fut tout effrayée. Plus tard, cependant, elle a épousé un gendarme.

5. *La farine et le sel.* Dans la soirée de Noël, une jeune fille, ayant en main un dé à coudre, se rend dans le village, successivement auprès de trois veuves. A chacune, elle demande un peu de farine et de sel, que la veuve place dans le dé. Chez la troisième veuve, le dé doit être rempli. La jeune fille rentre à la maison et, en se mettant au lit, avale ce mélange de farine et de sel qu'elle a eu soin, auparavant, de délayer dans un peu d'eau de façon à obtenir une bouillie claire. Dans la nuit, elle voit en rêve son futur époux.⁴⁾

¹⁾ cf. FRATER RUDOLFUS, *De officio cherubyn* (14^e p.): «De sortilegiis puellarum: Lunam et stellas quibusdam verbis interpellant, valentes sicut deus habere scientiam futurorum»; SÉBILLOT, *Folk-Lore de France* 1, 57 sq.; WUTTKE, *Der deutsche Völksglaube der Gegenwart*, Berlin 1900, § 548. Cette prière a une certaine ressemblance avec celle de la Suisse allemande qui s'adresse à saint André, cf.: FOLK-LORE SUISSE 1, 86; ARCHIVES 5, 194; SCHWARZ dans «Blätter f. bern. Gesch.», 1913, p. 3. — ²⁾ S'habiller à l'envers porte bonheur en Bohême; cf. WUTTKE § 317. — ³⁾ FOLK-LORE SUISSE 3, 88; SCHWARZ, p. 3; MANZ, p. 139. — ⁴⁾ FOLK-LORE SUISSE 3, 89; SCHWARZ, p. 3. En Franche-Comté c'est chez un veuf que la fille va demander une pomme, cf. BEAUQUIER, *Les mois en Franche-Comté*. P. 1900, p. 129.

6. *Le jaune d'œuf et le sel.* Une jeune fille se rend, dans la soirée de Noël, chez une voisine, sans saluer personne. Elle frappe à la porte et, sans dire ni bonjour, ni bonsoir, demande simplement: Donnez-moi un œuf pour l'amour de Dieu! — Revenue chez elle, la jeune fille fait cuire cet œuf et quand il est devenu dur, elle le partage de façon à en retirer la boule de jaune. Elle prépare un poids de sel égal à celui du jaune et avale, à minuit, le jaune d'œuf et le sel. Elle voit en rêve son futur mari.¹⁾

Prière pour guérir les orgelets.

Oh! Seigneur! Veuille, je t'en supplie, faire disparaître ce mauvais bouton, au nom de ton Fils Jésus-Christ. Amen.

Il faut frotter le bouton pendant la prière; celle-ci doit se dire 3 fois (Gryon, Vaud).

*Histoires se rapportant aux taches de la peau
(erythèmes, envies, etc.).*

1. Une femme enceinte travaillait aux champs. Pendant qu'elle se reposait à terre, elle voit, à côté d'elle sur le sol, une vipère enroulée. Saisie de frayeur, elle porte la main à son front. Elle donna plus tard naissance à deux jumeaux dont l'un avait au front une tache brune en forme de vipère enroulée.

2. Une femme de Gryon eut un jour grande envie de vin rouge, pendant qu'elle était enceinte; elle porta les mains à son visage. Son enfant a la figure pleine de taches rouges violacées. Il vit encore actuellement.

3. Même histoire à propos d'une envie de pêches. L'enfant a, à la cuisse, une grosseur en forme de pêche.

4. Même histoire à propos d'une envie de petits raisins rouges (Johannisbeere). L'enfant a une grappe bien formée, en relief derrière l'oreille. Cette grosseur augmente de volume et devient très rouge au moment où l'on récolte ces fruits dans les jardins (Gryon, Vaud).

Bâle.

Dr Jean Roux.

Benediktionen mit dem St. Magnus-Stab (1728).²⁾

Im Frühling Anno 1728 haben die 4 Gemeinden Mels, Flumbs, Wallenstatt und Vilters sich miteinander verabredt und vereinbart den Staab des heiligen Magni von Büessen (Füssen) in das Land zu begehren, zu dissem Zihl und End, damit der liebe Gott das schädliche Unzifer, absonderlich die Inger

¹⁾ Pour les consultations par les œufs, cf. SÉBILLOT, *Folk-Lore de France*, t. III (P. 1906), p. 235. — ²⁾ Nach der Abschrift eines unbekanntes Manuskripts, welches der verstorbene Werner Peter, Riet, Sargans, vom alt Gemeindegemeinmann Meli z. Frohsinn, Mels, erhalten hat. Hierüber s. a. W. MANZ, *Volksbrauch und Volksglaube des Sarganserlandes* (Schriften d. Schw. Ges. f. Volkskde Bd. 12). Basel 1916, S. 93 fg. Über die Verwendung des Magnusstabes gegen Ungeziefer in Sursee s. ATTENHOFER, *Geschichtl. Denkwürdigkeiten der Stadt Sursee*. Luzern 1829, S. 94. In der *Urschweiz: ZEITSCHRIFT f. schw. Kirchengeschichte* 8, 31, 36. Eine Abbildung des Magnusstabes s. DEUTSCHE GAUE 13 (Kaufbeuren 1912) S. 68. Über den Heiligen und sein Fest in Rieden (Bez. Gaster) s. STOLL, *Zur Kenntnis des Zauberglaubens* (Zürich 1909) S. 88 (bzw. 124).